

Football canadien—Loi

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, il ne me reste pas beaucoup de temps; je n'aborderai donc pas tous les sujets dont je voulais parler. Il est intéressant d'observer les députés, d'en face surtout le ministre, et voir leur mine allongée et leur mutisme. C'est qu'ils se rendent compte de la stupidité du bill. Ils savent qu'ils ont perdu la confiance du peuple, non seulement dans d'autres domaines mais aussi à propos du présent bill. Le peuple n'approuve pas l'intention du gouvernement d'interdire aux Northmen de Toronto de jouer au Canada et les habitants de la Colombie-Britannique n'appuient certainement pas le bill.

Après ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur, il est assez clair que je voterai contre le bill, mais je veux également dire au ministre que j'ai l'intention de présenter environ 50 amendements au comité. Beaucoup d'entre eux seront ridicules mais je les proposerai afin de retarder le bill. Lorsque nous reviendrons à la Chambre pour la troisième lecture, je proposerai les mêmes amendements et le député assis à côté de moi les appuiera. Je consacrerai tout le temps de parole qui me sera accordé à chacun d'entre eux. Nous devons montrer au peuple canadien que le gouvernement actuel agit stupidement. Si les députés d'en face me demandent pourquoi je ne vote pas, je dirai que je ne suis pas prêt à le faire parce que le ministre a forcé la main à tous les députés d'en face pour qu'ils votent comme lui et non pas selon leur conscience.

Le ministre parle du nombre de Canadiens et d'Américains que contiendraient les équipes. Qu'en sait-il, monsieur l'Orateur? Je connais un peu la question parce que j'ai joué au football dans ma jeunesse et je ne comprends vraiment pas pourquoi il dit qu'il devrait y avoir 15 Américains et 70 Canadiens. Le gouvernement n'a rien à voir là-dedans. S'il veut inclure cette disposition, on pourrait peut-être apporter un amendement au bill disant que chaque équipe doit comprendre six femmes par souci de justice envers les Canadiennes.

Des voix: Bravo!

M. Reynolds: Peut-être devrions-nous amender le bill de façon à ce que chaque équipe compte deux ou trois hommes de plus de 45 ans pour être justes envers nos citoyens plus âgés.

Des voix: Bravo!

M. Reynolds: Les joueurs de football au Canada ne peuvent toucher d'assurance-chômage. Peut-être devrions-nous amender le bill de façon à leur permettre d'en retirer. Peut-être devraient-ils aussi être protégés contre les accidents du travail. Nous pourrions modifier ce bill de nombreuses façons.

Je crois que la meilleure chose à faire avec ce bill serait d'en faire reporter l'étude jusqu'au lendemain des élections. Nous verrons alors ce qui se passera. Le ministre va empêcher une équipe américaine de jouer au Canada. Va-t-il interdire à l'équipe de l'Université Simon Fraser, une des meilleures équipes collégiales au Canada, de jouer au football aux États-Unis? Les gens de la Colombie-Britannique aimeraient le savoir parce qu'ils sont très heureux de voir les clubs américains venir jouer des parties intercollégiales en Colombie-Britannique. Ils jouent d'après les règlements américains, et c'est un fait qu'elles ne nous déplaisent pas.

Il se trouve aussi que nous aimons notre hockey en Colombie-Britannique. Nous comptons deux équipes professionnelles, une de l'Association mondiale et l'autre de la Ligue nationale. Nous avons les meilleures assistances de

[M. Ellis.]

tous les clubs de l'Association mondiale de hockey. Les gens viennent voir jouer les Blazers de Vancouver en foules. Les Canucks jouent toujours à guichet fermé, 15,540 personnes assises et 2,000 debout. Il en est ainsi depuis l'arrivée de l'équipe. Nous comptons deux équipes. Le plus drôle, c'est que celle de la Ligue nationale de hockey appartient à des Américains. Le ministre s'en plaint-il? Non, il ne croit pas que ce soit si mauvais. Celle de l'Association mondiale de hockey appartient à un Canadien, comme c'est le cas, je crois, de la plupart ou de toutes les équipes de l'Association mondiale de hockey au Canada. Les clubs d'Edmonton, de Winnipeg, de Toronto et de Vancouver appartiennent à des Canadiens. Qu'a fait le gouvernement pour l'Association mondiale de hockey? Absolument rien.

Il y a quatre équipes américaines qui participent aux finales de la coupe Stanley dans la Ligue nationale de hockey. Elles se rencontreront demain soir, la semaine prochaine et encore après. Radio-Canada diffusera chaque partie. Les Toros de Toronto jouent dans l'Association mondiale de hockey. Ils sont rendus en demi-finales des championnats, mais Radio-Canada ne veut pas téléviser une de leurs parties à l'étendue du pays. Les habitants de Winnipeg, d'Edmonton et de Vancouver méritent de voir une équipe canadienne dans l'Association mondiale de hockey.

Le député de York-Ouest fourgonne et bougonne de l'autre côté. Je sais combien il est triste de devoir appuyer le bill du gouvernement. Comme il vit dans la région visée, il sait très bien quel accueil il recevra en retournant dans sa circonscription.

L'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le député d'Ottawa-Centre (M. Poulin) invoque le Règlement.

M. Poulin: Monsieur l'Orateur, j'étais assis ailleurs et je parlais au secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien (M. Marchand), quand le député de Hastings (M. Ellis) a demandé si le député d'Ottawa-Centre voulait participer au débat. C'est vrai, mais je veux y participer de façon positive, tout comme j'agis de façon positive à l'extérieur de la Chambre. En outre, j'espère favoriser le sport amateur, augmenter la participation...

M. Baker: Monsieur l'Orateur, selon moi, ce n'est guère un rappel au Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député soulève la question de privilège, et il y a deux députés qui invoquent le Règlement. Toutefois, la présidence signale aux députés qu'il est 4 heures et qu'il est temps de passer aux mesures d'initiative parlementaire.

[Français]

Comme il est 4 heures de l'après-midi, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire inscrites au *Feuilleton* d'aujourd'hui, savoir, les avis de motion, les bills publics.

[Traduction]

M. Lefebvre: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Après discussion, nous sommes convenus d'étudier le bill public d'initiative parlementaire C-112, inscrit au nom du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath), et d'étudier lundi l'avis de motion n° 6 inscrit au nom du député de Meadow Lake (M. Nesdoly).